

Présentation du budget 2010

Version du 21/01/2010 11:45

Allocution de

M. Pierre Charron

À la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Eustache

17 décembre 2009

Seule l'allocution prononcée fait foi

DIAPO 1

Mesdames et messieurs,
Monsieur Desnoyers (Valider sur place),
Monsieur Charrette (Valider sur place),,
Monsieur le président,
Chers collègues des municipalités de la région,
Distingués invités,

Bonjour et merci d'avoir répondu en si grand nombre à l'invitation qui vous a été faite de venir entendre les grandes orientations de la Ville de Saint-Eustache pour l'année à venir.

J'aimerais, avant de commencer, vous présenter l'équipe de conseillers municipaux de la Ville de Saint-Eustache

Du quartier du Vieux-Saint-Eustache, M. Denis Paré
Du quartier du Carrefour, M. André Biard
Du quartier Rivière-Nord, M. Patrice Paquette
Du quartier des Érables, M. Daniel Goyer
Du quartier du quartier Clair Matin, M. Marc Lamarre
Du quartier de la Seigneurie, M. Germain Lalonde
Du quartier des Moissons, Mme Pauline Harrison
Du quartier du Plateau-des-Chênes, Mme Nicole Carignan-Lefebvre
Du quartier des Jardins, Mme Sylvie Cloutier
et, enfin, du quartier du des Îles, M. Raymond Tessier

Je voudrais remercier la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Eustache, Deux-Montagnes et Sainte-

Marthe-sur-le-Lac qui m'offre cette occasion privilégiée de m'adresser à vous aujourd'hui.

Tout au cours de la campagne électorale, les commentaires, suggestions et encouragements des citoyens ont nourri notre réflexion et nous ont permis de développer une vision de la ville à leur image. Cela nous a servi de base pour la confection du budget 2010, budget où nous avons mis l'emphase sur la consolidation de nos acquis.

Le défi des prochaines années repose, à mon sens, sur une planification rigoureuse, qui tiendra compte de nouveaux enjeux, notamment, les récents paramètres imposés par le gouvernement du Québec au chapitre de la protection de l'environnement et de la collecte des résidus compostables.

Notre planification doit garantir aux Eustachois la qualité de services à laquelle ils sont habitués, tant pour assurer la rétention des familles dans notre ville, que pour en attirer de nouvelles.

Nous avons également un rôle à jouer dans le soutien de nos commerces et industries, en mettant en œuvre des mesures favorisant le développement économique et en nous assurant de rester compétitifs et attrayants pour nos milieux d'affaires.

Mais, à court terme, nous devons composer avec l'accroissement de coûts de certains services, entre autres, l'enfouissement des déchets, qui a connu une hausse

spectaculaire, hors de notre contrôle, en 2008, et dont nous subissons encore les contrecoups.

Bref, consolider nos acquis veut dire gérer les finances publiques de manière responsable et équilibrée. En d'autres mots, faire preuve de prudence.

J'aimerais maintenant vous présenter un bref aperçu du contexte économique dans lequel a été préparé le budget 2010.

Bien que le ralentissement économique mondial ait de légères répercussions sur nos revenus, notamment les revenus liés aux droits de mutation, aux permis de construction, ainsi que les revenus d'intérêt, les finances de la Ville de Saint-Eustache se trouvent toujours en excellente position.

Heureusement, les mesures que nous avons mises en place au cours des dernières années et notre gestion rigoureuse nous permettent aujourd'hui de traverser la crise de façon sereine.

DIAPO 2

À titre d'exemple, malgré le maintien d'une taxation équitable, couplée à des investissements majeurs dans les infrastructures et à l'amélioration constante de notre offre de services aux citoyens, nous serons à même de dégager, en 2009, un surplus d'environ 200 000 \$.

DIAPO 3

De son côté, notre parc immobilier s'est enrichi de 70 nouvelles habitations unifamiliales, dont la valeur moyenne s'établit à 265 000 \$. La valeur de plusieurs de ces propriétés s'élève même à plus de 750 000 \$.

Nous avons aussi délivré des permis pour la construction de 161 nouvelles unités de logements multifamiliaux. La Ville a émis plus de 50,3 M\$ en valeur de permis de construction à ce jour.

DIAPO 4

Les principaux projets de construction commerciale en 2009 ont été :

- L'agrandissement des résidences les Cours du Moulin (rue Saint-Eustache) : 1 600 000 \$.
- La construction du garage St-Eustache Mitsubishi (rue Dubois) : 1 860 000 \$.
- L'agrandissement du magasin Rona Le Régional St-Eustache (rue Dubois) : 2 000 000 \$.
- Bâtimo inc. 10 M\$

Pour contrer les effets de la crise économique, nous avons mis en place des mesures de soutien aux commerces et

industries locales. Nous nous sommes impliqués dans une campagne d'achat local (en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ainsi que dans une campagne de promotion télévisuelle en collaboration avec l'Union des municipalités du Québec.

DIAPO 5

Nous avons également mis sur pied un marché public estival qui a connu un vif succès. **En 2010, nous allons donc, non seulement maintenir cette activité, mais le marché sera appelé à prendre de l'expansion par l'ajout de nouveaux kiosques et activités d'animation, ainsi que le prolongement du calendrier d'ouverture.** Les producteurs seront aussi invités à participer à un nouveau comité de développement.

DIAPO 6

Afin de stimuler la revitalisation de la route 344, nous avons doublé, en 2009, notre contribution au programme d'aide à la rénovation, en collaboration avec la Société d'habitation du Québec. Depuis sa création en 2008, cette mesure a permis de lancer 20 nouveaux chantiers de rénovation sur le chemin de la Grande-Côte et la rue Saint-Louis, pour un investissement total de 1 020 000 \$.

Par ailleurs, le maintien du crédit de taxes accordé sur la plus-value générée par les travaux, appliqué tant dans le secteur de la route 344, que celui de 25^e Avenue et de certaines zones du parc industriel, compte parmi les

mesures qui ont permis d'accélérer le développement et stimuler les investissements cette année.

En 2010, en plus de maintenir les précédentes mesures, j'ai le plaisir de vous annoncer le lancement d'un nouveau programme d'aide à la rénovation commerciale. Cette mesure viendra compléter le programme de rénovation déjà en place qui ne visait, jusqu'ici, que les résidences. La Ville, qui assumera l'entière responsabilité de l'aide financière, injectera 100 000 \$ pour aider à la revitalisation des commerces dans ces secteurs. Ce montant s'ajoute aux 240 000 \$, qui seront consentis au programme d'aide à la rénovation domiciliaire, et au crédit de taxes sur la plus-value générée par les travaux.

Toujours en matière de revitalisation, nous avons inauguré, en début d'année, le Carrefour institutionnel régional, qui accueille déjà un certain nombre d'organismes régionaux. **Nous sommes heureux d'annoncer que très bientôt, le CR3S du Lac-des-Deux-Montagnes y installera ses bureaux,** ce qui viendra finaliser la location des espaces de ce nouvel édifice.

Enfin, pour conclure sur le chapitre de la revitalisation, nous avons entrepris les premiers travaux de prolongement de la promenade Paul-Sauvé, pour lesquels nous nous sommes vu accorder une subvention de 161 000 \$ de la CMM et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

J'aimerais maintenant aborder la question de l'entretien et du renouvellement de nos infrastructures. En effet, nous sommes encore en mode de rattrapage en ce qui concerne nos infrastructures souterraines et routières, et l'ampleur de la tâche fait en sorte que nous devons y consacrer nos énergies pour encore plusieurs années. Notre compétitivité, notre sécurité et notre qualité de vie en dépendent.

Comme vous le savez, les gouvernements nationaux ont établi une stratégie qui consiste à investir massivement dans les infrastructures, pour contrer les effets de la crise financière et la diminution du PIB. Ces importantes subventions nous donnent le souffle requis pour effectuer des travaux majeurs mais nécessaires. En contrepartie, elles nous forcent à consentir des investissements importants, et, par le fait même, à emprunter davantage.

En 2010, en vertu du tout nouveau Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées, financé par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par les municipalités. Nous avons bon espoir d'obtenir un montant de près de 4 M\$ en subventions. Cette somme nous permettra de nous attaquer aux portions de notre réseau qui sont priorisées dans le cadre de notre Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'égout et d'aqueduc.

DIAPO 7

Au total, nous injecterons près de 5,3 M\$ dans le programme de pavage, d'aménagement des parcs, de bâtiments et des espaces publics, et 10,9 M\$ dans les travaux de réfection et d'amélioration des égouts et de l'aqueduc.

Ces sommes s'ajouteront au montant record de 21,3 M\$ investis l'an dernier afin de combler le retard accumulé au fil des décennies, au chapitre du renouvellement des infrastructures.

DIAPO 8

Malgré l'importance de nos investissements en matière d'infrastructures, nous avons contenu la dette dans des limites raisonnables. Ainsi, cette année, l'endettement total net de notre municipalité s'élève à 71 M\$. Notre taux d'endettement net par capita est de 1 660 \$, soit un taux de 12 % inférieur au taux moyen de l'ensemble des villes Québécoises, qui était de 1 884 \$, selon les dernières données du Profil financier de la Direction des finances municipales du Québec. Le pourcentage du budget affecté à la dette demeure l'un des plus faibles des villes comptant de 25 000 à 100 000 habitants dans la région métropolitaine.

Cela m'amène à vous parler de la *Loi 82*, adoptée en 2008, en vertu de laquelle les exploitants de carrières et de sablières du Québec doivent verser des droits aux municipalités dans lesquelles elles sont situées. Nous avons calculé, l'an passé, que l'exploitant de la carrière située sur notre territoire devait nous verser annuellement quelque

1,6 M\$ de crédits additionnels, en contrepartie des inconvénients amenés par l'exploitation de son industrie dans notre ville. Ces sommes devaient être injectées dans le « Fonds des carrières et sablières » pour le renouvellement de notre réseau routier.

Or, nous avons appris que le Groupe Mathers conteste la *Loi 82* et, par le fait même, son obligation de nous donner les redevances dues.

Ce manque à gagner important nous oblige à faire preuve d'une extrême rigueur et de créativité, si nous voulons continuer d'assurer les conditions nécessaires au maintien de la qualité de vie des citoyens et de stimuler le développement économique, comme nous en avons l'intention.

DIAPO 9

Parmi ces conditions, il n'y a pas de doute que le transport arrive en tête de liste des priorités.

Dès ce printemps, les Eustachois seront témoins de changements majeurs, alors que débiteront les travaux d'aménagement du rond-point Arthur-Sauvé, menés par le ministère des Transports du Québec. On ajoutera, en 2011, un accès reliant la rue Saint-Eustache à l'autoroute 640, dans le but de mieux desservir le secteur ouest de la ville.

Parallèlement, comme nous l'avons annoncé, la Ville créera une nouvelle artère qui mènera directement de la

rue du Parc au boulevard Industriel, en reliant les rues Pépin et Daoust, ce qui devrait grandement faciliter l'accès à l'hôpital, ainsi qu'aux quartiers Rivière-Nord et des Érables.

Enfin, pour améliorer la circulation dans la partie est de la ville, nous poursuivons nos discussions avec le ministère des Transports du Québec en vue des travaux de reconfiguration du carrefour de la 25^e Avenue et de l'autoroute 640.

DIAPO 10

Du côté du transport en commun, les efforts des dernières années portent fruit puisqu'en 2009, les circuits d'autobus ont enregistré une augmentation moyenne de l'achalandage de 32 %, qui s'ajoute aux hausses importantes connues les dernières années.

Nous allons aussi poursuivre nos démarches avec l'AMT concernant l'aménagement d'un point d'embarquement de train supplémentaire sur un terrain que nous avons réservé à cette fin dans le parc industriel. Ce projet procurerait aux usagers du train de banlieue près de 1000 places de stationnement additionnelles.

DIAPO 11

Parler de transport nous amène inévitablement à nous intéresser à l'environnement. Car, qui dit transport en commun, dit réduction des gaz à effet de serre. Et, si ce sujet est plus que jamais à l'ordre du jour de l'agenda des grandes nations de ce monde, il fait déjà partie, depuis

quelques années, des questions qui nous préoccupent activement à Saint-Eustache.

Nous avons fait faire, l'an passé, un bilan corporatif de nos sources de gaz à effet de serre, de même qu'un plan d'action pour les réduire. Il en résulte la mise en place d'un programme de réduction des gaz à effet de serre, en vertu duquel nous privilégions, par exemple, l'acquisition de véhicules écoénergétiques, dès que cela est possible. En 2010, nous poursuivrons les études concernant les gaz à effet de serre avec le volet "collectivité", qui rejoindra les fournisseurs de services de la ville.

Nos nouveaux bâtiments portent systématiquement le label « écoénergétique », que ce soit par la construction de murs solaires, l'utilisation de la géothermie ou toute autre mesure de réduction de la consommation d'énergie. **En 2010, une campagne de sensibilisation de la population et des employés municipaux viendra appuyer cette démarche.**

Cet aspect des choses ne représente qu'un seul volet de nos nombreuses préoccupations en faveur de la protection de l'environnement. Au printemps 2009, nous avons adopté une *Politique intégrée de l'environnement et du développement durable*, qui identifie plus de 160 actions concrètes à mettre en œuvre au cours des prochaines années.

Des mesures comme la récupération des piles usagées, l'installation de bacs de recyclage dans les lieux publics et la première édition de la Journée de l'environnement, visant à

sensibiliser la population sur ces grands enjeux, ont connu un vif succès auprès des Eustachois en 2009.

La continuation du programme de vidange des fosses septiques et l'adoption d'une réglementation minimisant l'usage des pesticides, comptent certainement parmi les mesures ayant déjà eu un impact direct des plus positifs sur la qualité de notre environnement.

En 2010, en plus de poursuivre ces activités, nous mettrons l'accent sur la sensibilisation de la population. À cette fin, une campagne sur l'économie d'eau potable sera lancée. Nous encouragerons, entre autres, nos citoyens à utiliser intelligemment l'eau potable en récupérant l'eau de pluie pour leurs travaux de jardinage.

Le projet d'arboretum sera également appelé à prendre de l'ampleur avec la plantation de nouveaux arbres dans divers parcs de la ville.

En vue de mieux coordonner toutes nos activités en matière de protection de l'environnement, nous intégrerons un nouveau responsable à notre équipe qui aura, entre autres, la tâche de poursuivre le travail amorcé pour la création d'un écocentre permanent, d'ici quelques années.

DIAPO 12

J'aimerais maintenant aborder la question de la sécurité publique, car il s'agit d'un sujet sensible pour nos résidents

et nous avons consenti des efforts considérables en ce sens depuis quelques années, efforts qui ont abouti au dépôt, en 2009, de notre première *Politique intégrée de sécurité urbaine*. Nous récoltons aujourd'hui des résultats probants : au plan du bilan routier, par exemple, nous constatons, depuis deux ans, une baisse significative des accidents avec blessés et des accidents matériels, et ce, malgré une hausse constante de la circulation sur notre territoire. Au-delà de la répression et du nombre croissant de billets d'infractions émis par nos patrouilles supplémentaires, nous sommes convaincus que les campagnes de sensibilisation sont efficaces. De plus en plus de gens se mobilisent derrière les messages de prévention et modifient leur attitude. La vitesse au volant, par exemple, n'est plus un comportement socialement acceptable et c'est tant mieux!

D'autres mesures, comme le déploiement d'un système d'appels automatisés, pour aviser rapidement les citoyens de toute situation d'urgence, l'implantation d'un réseau d'antennes WIFI pour optimiser les interventions des policiers, pompiers et employés municipaux, et la poursuite de la campagne de sensibilisation à la vitesse au volant, ont toutes comme objectif de rendre notre ville plus sécuritaire et plus paisible.

Dans cette optique, nous nommerons, en 2010, un nouveau sergent détective voué aux dossiers régionaux. Cela nous donnera la possibilité d'agir en amont de la criminalité locale pour intervenir, en collaboration avec d'autres instances, sur des dossiers qui doivent être

traités globalement; pensons au crime organisé, aux gangs de rue ou à la contrebande de cigarettes, pour n'en citer que quelques-uns.

Enfin, nous travaillons à conclure des ententes avec les villes avoisinantes, afin de mettre en commun nos expertises et nos ressources au plan de la répartition du 911. Cela nous permettra non seulement d'améliorer la qualité du service offert, en assurant la présence 24 heures sur 24 de deux répartiteurs au 911, mais aussi devrait occasionner des économies appréciables pour les villes qui y contribueront, à commencer par Saint-Eustache.

DIAPO 13

En matière de sports et de plein air, nous avons poursuivi, en 2009, notre programme d'aménagement des parcs et de leurs plateaux sportifs, dans lesquels nous avons investi 1,7 M\$.

L'année aura également été marquée par l'ouverture du Complexe aquatique Saint-Eustache. Ce nouvel équipement exceptionnel offre des installations à la fine pointe, tant pour les baigneurs occasionnels que pour les athlètes de haut niveau. La construction de ce nouveau bâtiment a d'ailleurs permis au Service du sport et du plein air d'emménager dans de nouveaux locaux plus adéquats, ce qui assurera un service encore plus efficace à la population.

En 2010, nous allons réjouir les nombreux usagers de nos patinoires, alors que nous procéderons à

d'importants travaux au Complexe Walter-Buswell, notamment sur le système de réfrigération de l'aréna Florian-Guidon, qui sera refait à neuf. Ces travaux sont rendus nécessaires par l'état des équipements actuels, qui datent de l'époque de la construction de l'aréna.

Également, nous sommes sur le point de conclure des ententes en vue d'augmenter la disponibilité d'heures de glace.

Nous réaliserons aussi une nouvelle phase du projet de réaménagement du mont Saint-Eustache, soit la construction d'un chalet d'accueil et des modules de jeux. Les résidents du secteur ne seront pas fâchés, j'en suis certain, de voir disparaître la roulotte de chantier utilisée, jusqu'à maintenant, pour accueillir les usagers en saison hivernale!

Par ailleurs, la mise en place d'équipements importants comme le complexe multisport et le complexe aquatique, ainsi que le déploiement d'une brochette très variée d'activités, tant sur le plan des loisirs, que du sport et de la culture, fait en sorte que nos plateaux sportifs, nos équipements et nos cours sont attirants pour les citoyens des villes voisines. Nous nous pencherons donc sur la question de la participation des non-résidents à nos activités. Non pas pour les empêcher d'y participer, mais bien pour nous assurer que les Eustachois y conservent une place de choix. Nous favoriserons la création d'ententes intermunicipales afin de rentabiliser nos équipements d'envergure régionale, comme celle que nous venons tout

juste de conclure avec nos amis de Sainte-Marthe-sur-le-Lac concernant l'usage du complexe aquatique.

DIAPO 14

Afin de mieux cibler nos actions pour soutenir les familles et les clientèles de personnes âgées, nous entendons actualiser notre politique familiale, pour nous adapter aux nouvelles réalités des aînés, mais aussi pour la rendre plus conforme aux attentes des familles et des jeunes d'aujourd'hui.

Cela m'amène à annoncer un projet avant-gardiste qui fera plaisir aux jeunes qui vivent à l'heure du Web 2.0, soit la création de points d'accès Internet gratuits dans plusieurs parcs et bâtiments publics, pour les citoyens ou les touristes de passage.

Au plan culturel, la Ville de Saint-Eustache amorce une réflexion importante avec l'adoption d'une nouvelle politique culturelle au cours de l'année 2010. Celle-ci prendra en compte la consultation des organismes concernés et la nouvelle réalité du milieu culturel qui a évolué depuis le dépôt de la précédente politique culturelle en 1995.

Enfin, nous travaillons activement à terminer le dossier de développement de la nouvelle bibliothèque, en vue d'une mise en chantier au printemps 2011.

Bien évidemment, nous continuerons, en 2010, à soutenir les organismes des milieux culturels, sportifs

et communautaires, ainsi qu'à soutenir la tenue de grandes manifestations populaires.

DIAPO 15

En matière de communications et de relations avec les citoyens, le SEM (Saint-Eustache Multiservice), inauguré en 2008, a fait des petits avec la mise en ligne, au printemps dernier, du pendant Internet de ce guichet unique de services : le SEM en ligne. Ce projet novateur, entièrement conçu à l'interne, a permis à Saint-Eustache de se démarquer sur le plan national et se voir décerner le prix Mérite Ovation Municipale de l'Union des municipalités du Québec, ainsi qu'un prix Plume d'or, remis par l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ). Il a reçu une mention dans le cadre du Prix d'excellence d'administration publique du Québec.

J'aimerais aussi mentionner que le nouveau plan de signalétique, qui assure maintenant une déclinaison homogène du design de plaques de rues, d'enseignes et d'identification de sites, des parcs et équipements municipaux, a lui aussi mérité un prix Plume d'or de l'ACMQ, cette année.

Le succès remporté, l'an dernier, par notre plan de signalétique sur la scène nationale, nous incite, d'ailleurs à poursuivre dans cette voie gagnante. En 2010, nous allons terminer l'identification visuelle de nos parcs, qui, je le rappelle, ont pratiquement tous connu depuis l'année 2000, des mises à niveau.

Je terminerai en abordant un dossier majeur qui, grâce à nos efforts des dernières années, se dénouera finalement, en 2010, après de nombreuses années de négociations. Je parle du dossier de régularisation des lots délimitant les territoires de Boisbriand et de Saint-Eustache, dans le secteur de la 64^e Avenue et de la 65^e Avenue. Nous sommes parvenus à une entente avec notre ville voisine et celle-ci entrera en vigueur au cours de 2010, dès que les dernières formalités gouvernementales auront été complétées.

À cet égard, nous annonçons l'aménagement d'un parc écologique qui créera une ceinture verte le long de la carrière, en arrière-lot des résidences de la rue Saint-Laurent, et aux limites de l'autoroute 13. Ce projet sera financé à même le Fonds des carrières et sablières, dès que les sommes qui nous sont dues seront disponibles...

Passons maintenant à la présentation des grands paramètres financiers pour l'année 2010 :

Budget 2010

RECETTES

Taxes municipales :	47 031 200 \$
Compensation tenant lieu de taxes	1 227 800 \$
Services rendus aux organismes municipaux	276 200 \$
Autres services rendus	1 468 100 \$
Autres recettes de sources locales	6 730 800 \$
Transferts conditionnels	1 807 100 \$
TOTAL DES RECETTES	58 541 200 \$

DÉPENSES :

Administration générale	8 000 400 \$
Sécurité publique	10 010 200 \$
Transport routier	9 261 700 \$
Hygiène du milieu	8 293 400 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	2 326 200 \$
Loisirs et culture	8 142 200 \$
Déboursés en immobilisations à même les recettes	136 300 \$
Service de la dette	8 833 500 \$
Dépenses gouvernementales	3 537 300 \$
TOTAL DES DÉPENSES	58 541 200 \$

DIAPO 19

Sur le plan de la taxation, nous avons appliqué le même principe directeur que par le passé, soit la responsabilité et le respect de la capacité de payer des contribuables.

Tout d'abord, nous devons tenir compte de l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle triennal d'évaluation foncière. Basé sur les valeurs observées en juillet 2008, ce rôle révèle une hausse importante de la valeur des propriétés, ce qui témoigne de l'activité encore vigoureuse qui a animé le marché immobilier de 2005 à 2008.

On observe ainsi une hausse moyenne de la valeur des propriétés de près de 19 %.

En gros, le détail de ces nouvelles valeurs s'établit comme suit :

- Propriétés commerciales, de services et de loisirs : 17,86 %
- Propriétés industrielles : 21,16 %
- Propriétés unifamiliales et immeubles de moins de 6 logements: 18,85 %
- Propriétés résidentielles de 6 logements et plus : 22,08 %
- Condominiums résidentiels : 14,59 %
- Propriétés agricoles : 10,25 %

En vertu du nouveau rôle, le total des valeurs imposables s'établit, désormais, à près de 3,6 milliards \$, une progression de 28,6 % par rapport au rôle triennal de 2007.

DIAPO 20

Dans le but de minimiser l'impact de la hausse de valeur des propriétés sur le compte de taxes, j'ai donc le plaisir d'annoncer, cette année encore, une baisse du taux de la taxe résidentielle.

Celle-ci passe donc de 0,86 \$ à 0,83 \$ du 100 \$ d'évaluation.

L'augmentation des taxes foncières représente donc, pour une résidence d'une valeur moyenne de 203 600 \$, une augmentation de 1,76 %, ce qui est en deçà du taux d'inflation de 1,8 % que les indicateurs économiques permettent d'anticiper pour 2010.

J'ai aussi le plaisir de vous annoncer une baisse du taux de taxe pour les immeubles commerciaux, qui passe de 2,21 \$ à 2,18 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Quant au taux de la taxe sur les immeubles industriels, elle passe de 2,1879 \$ à 2,158 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Par ailleurs, nous avons dû composer, en 2008, avec la hausse importante du coût de certains services, dont ceux reliés à la disposition des déchets. À cet égard, soulignons que la Ville de Saint-Eustache a entrepris des recours judiciaires pour contester les coûts supplémentaires de 7,5 M \$ sur 15 ans que cette hausse occasionnera pour les citoyens. Nous attendons une décision de la cour d'appel à ce sujet.

D'ici là, nous sommes dans l'obligation d'effectuer certains ajustements au niveau de la taxe sur les déchets.

DIAPO 21

La taxe sur les déchets s'établit donc à 168 \$, une augmentation de 23 \$ par rapport à 2009.

La taxe d'eau et d'aqueduc, fixée à 137 \$ connaîtra, elle aussi, un léger rajustement de 15 \$.

La taxe de service pour l'assainissement des eaux s'établit à 132 \$, un rajustement d'à peine 1 \$ par rapport à 2009.

DIAPO 22

Enfin, je suis heureux d'annoncer une nouvelle mesure permettant l'acquittement du compte de taxes municipales en quatre versements, ce qui donnera un peu de répit aux familles et aux entreprises eustachaises.

Ceci conclut mon exposé budgétaire pour l'année 2010.

Je voudrais remercier à nouveau la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Eustache Deux-Montagnes et Sainte-Marthe-sur-le-Lac de m'avoir offert cette tribune et pour son étroite collaboration tout au long de l'année dans la défense des intérêts des gens d'affaires.

J'en profite également pour remercier l'ensemble des employés municipaux pour la créativité, la rigueur et le

dynamisme dont ils font preuve. Ces qualités donnent une valeur ajoutée unique à tous les services offerts à la population.

Enfin, je voudrais souhaiter chaudement la bienvenue à tous les nouveaux élus municipaux de notre MRC, avec lesquels je suis convaincu qu'une fructueuse collaboration s'établira à très court terme, en faveur de nos populations respectives.

Puisque nous voilà déjà à la période des fêtes, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de paix et de prospérité pour l'année qui vient. Merci de votre attention et bonne fin de journée!